

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2023 faisant ressortir un total de 32 089 288 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 402 587 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 32 011 187 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 30 septembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 31 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes :
Cabinet Masmoudi d'audit et conseils
Walid MASMOUDI

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées	3.1	14 633 942	12 031 527	13 899 484
Titres OPCVM	3.2	1 487 412	904 312	-
		16 121 354	12 935 839	13 899 484
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.3	10 522 125	3 630 886	3 197 472
Disponibilités	3.4	5 445 809	3 034 581	2 864 612
		15 967 934	6 665 467	6 062 084
TOTAL ACTIF		32 089 288	19 601 306	19 961 568
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.5	74 598	64 262	49 218
Autres créditeurs divers	3.6	3 503	2 192	2 161
TOTAL PASSIF		78 101	66 454	51 379
Capital	3.7	30 835 827	18 953 177	19 100 853
Sommes distribuables	3.8	1 175 360	581 675	809 336
Sommes distribuables des exercices antérieurs		278	94	95
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 175 082	581 581	809 241
ACTIF NET		32 011 187	19 534 852	19 910 189
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		32 089 288	19 601 306	19 961 568

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres		188 597	579 184	173 013	571 810	755 718
Dividendes		-	-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	188 597	579 184	173 013	571 810	755 718
Revenus des placements monétaires	4.2	267 855	519 656	142 487	280 270	373 422
<i>Total des revenus des placements</i>		456 452	1 098 840	315 500	852 080	1 129 140
Charges de gestion des placements	4.3	<74 597>	<179 776>	<64 262>	<168 762>	<217 980>
Revenu net des placements		381 855	919 064	251 238	683 318	911 160
Autres charges	4.4	<13 469>	<33 413>	<8 945>	<23 621>	<30 400>
Régularisation du résultat d'exploitation		190 674	289 431	<108 147>	<78 116>	<71 519>
Sommes distribuables de la période		559 060	1 175 082	134 146	581 581	809 241
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<190 674>	<289 431>	108 147	78 116	71 519
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		31 626	<35 397>	<53 063>	<40 988>	<32 140>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		2 575	103 567	84 138	113 984	133 010
Résultat net de la période		402 587	953 821	273 368	732 693	981 630

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	402 587	953 821	273 368	732 693	981 630
Résultat d'exploitation	368 386	885 651	242 293	659 697	880 760
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	31 626	<35 397>	<53 063>	<40 988>	<32 140>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 575	103 567	84 138	113 984	133 010
-					
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<809 138>	-	<845 550>	<845 550>
<u>Transactions sur le capital</u>	6 691 290	11 956 315	<2 724 497>	<2 449 965>	<2 323 565>
Souscriptions	19 728 123	56 809 403	22 422 719	53 043 051	59 092 298
Capital	19 105 947	54 376 474	21 871 132	51 455 382	57 262 545
Régularisation des sommes non distribuables	42 768	88 662	50 228	113 090	138 186
Régularisation des sommes distribuables	579 408	2 344 267	501 359	1 474 579	1 691 567
Rachats	<13 036 833>	<44 853 088>	<25 147 216>	<55 493 016>	<61 415 863>
Capital	<12 619 694>	<42 731 414>	<24 475 560>	<53 818 396>	<59 506 561>
Régularisation des sommes non distribuables	<28 464>	<66 918>	<62 136>	<121 920>	<146 212>
Régularisation des sommes distribuables	<388 675>	<2 054 756>	<609 520>	<1 552 700>	<1 763 090>
<u>Variation de l'actif net</u>	7 093 877	12 100 998	<2 451 129>	<2 562 822>	<2 187 485>
<u>Actif net</u>					
En début de la période	24 917 310	19 910 189	21 985 981	22 097 674	22 097 674
En fin de la période	32 011 187	32 011 187	19 534 852	19 534 852	19 910 189
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de la période					
En fin de la période	233 304	183 692	207 711	205 378	205 378
	295 682	295 682	182 542	182 542	183 692
<u>Valeur liquidative</u>	108,262	108,262	107,016	107,016	108,389
<u>Taux de rendement annualisé</u>	5,42%	5,28%	4,37%	4,40%	4,56%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1 – PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion et la distribution des actions de la SICAV sont assurées par la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2023 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la

valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêt. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêt à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

• Titres mis en pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

• Titres reçus Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus de prises en pension ».

2.6 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.7 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.8 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2023 se détaille comme suit :

Obligations de sociétés					
Code isin	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% Actif
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	3 000	75 000	76 525	0,24%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	8 042	321 680	329 491	1,03%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	2 000	26 580	26 734	0,08%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	5 000	500 000	501 761	1,56%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	15 000	1 500 000	1 503 899	4,69%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	2 000	72 000	73 976	0,23%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	3 000	115 200	122 403	0,38%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	5 000	500 000	506 569	1,58%
TN0006610430	ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	5 000	100 000	103 637	0,32%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	5 000	400 000	400 786	1,25%
TN0001900844	BH 2009	5 000	76 500	78 934	0,25%
TN0003100674	BNA SUBORDONNE 2009	25 000	165 501	168 958	0,53%
TN0001300607	BTE 2010 B	3 500	122 500	122 718	0,38%
TN0004620142	BTK 2009 CAT.D	1 500	52 500	53 960	0,17%
TN0002601029	STB 2008/2	3 000	37 500	38 702	0,12%
TN0002101962	TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	5 000	100 000	101 977	0,32%
TN0002101996	TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	2 969	58 343	62 619	0,20%
TN0002102101	TLF 2019-1 CA TF	5 000	100 000	102 366	0,32%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	2 000	120 000	124 299	0,39%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	5 220	522 000	540 898	1,69%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	5 000	33 100	33 404	0,10%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	15 000	450 000	454 372	1,42%
TN0003900263	UIB 2011/1 TR B	4 000	160 000	160 792	0,50%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 600	460 000	484 327	1,51%
Total obligations de sociétés			6 068 404	6 174 107	19,24 %
Emprunt national					
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL T1 2021 CB TF	14 000	1 400 000	1 424 302	4,44%
TN0008000887	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CA TF	18	164	170	0,00%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	10 000	1 000 000	1 006 557	3,14%
TNZBXQU5RZ91	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CA TF	11 060	106 102	114 448	0,36%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	6 000	600 000	639 185	1,99%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	4 000	400 000	427 195	1,33%
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	7 800	780 000	782 847	2,44%
TNRS9CVT3SJ7	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	5 200	520 000	521 837	1,63%
Total emprunt national			4 806 266	4 916 541	15,32 %
Bons du trésor assimilables					
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 235	1 135 011	1 242 646	3,87%
TN0008000598	BTA 12 JANVIER 2024 6.00%	966	940 252	992 873	3,09%
TN0008000630	BTA 12 OCTOBRE 2023 6.00%	1 250	1 155 313	1 307 775	4,08%
Total Bons du trésor assimilables			3 230 576	3 543 294	11,04 %
Total obligations et valeurs assimilées			14 105 246	14 633 942	45,60%

3.2 Titres OPCVM :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2023 se détaille comme suit

Titres OPCVM					
TN000210099					
8	TUNISIE SICAV	12 964	1 465 155	1 487 412	4,64%
	Total OPCVM		1 465 155	1 487 412	4,64%

3.3 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2023 se détaille comme suit :

<u>Code isin</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
	Certificats de dépôts				
TNHTJGBH57L7	AMEN BANK au 9 octobre 2023/10/9%	1 000 000	998 005	998 404	3,11%
	Total émetteur AMEN BANK	1 000 000	998 005	998 404	3,11%
TNX0QRA28T38	BANQUE DE TUNISIE au 25 octobre 2023/40/9%	1 000 000	992 079	995 248	3,10%
	Total émetteur BANQUE DE TUNISIE	1 000 000	992 079	995 248	3,10%
TNVK4KZAD2L0	BIAT au 06 octobre 2023/10/9%	1 500 000	1 497 007	1 498 504	4,67%
	Total émetteur BIAT	1 500 000	1 497 007	1 498 504	4,67%
TNUNRBC6B3G6	QNB au 4 octobre 2023/40/10%	500 000	495 604	499 670	1,56%
TNA8U34LS0F7	QNB au 3 octobre 2023/20/10%	500 000	497 790	499 779	1,56%
TNI3TOS6KLM2	QNB au 26 octobre 2023/30/10%	500 000	496 694	497 245	1,55%
TN3C2BP3CGG6	QNB au 18 octobre 2023/20/10%	500 000	497 790	498 122	1,55%
TNHTJGBH57L7	QNB au 09 octobre 2023/10/10%	500 000	498 892	499 113	1,56%
	Total émetteur QNB	2 500 000	2 486 770	2 493 929	7,77%
TNHZBXSMG0W5	STUSID BANK au 04 octobre 2023/40/10%	500 000	495 604	499 670	1,56%
TN769ZKRZ6H6	STUSID BANK au 12 octobre 2023/30/10%	500 000	496 694	498 788	1,55%
	Total émetteur STUSID BANK	1 000 000	992 298	998 458	3,11%
	Total Certificats de dépôts	7 000 000	6 966 159	6 984 543	21,77%
	BTCT				
TNBP0CTLWVE7	BTC 13 SEMAINES 14/11/2023	60 000	58 739	59 255	0,18%
TN2Z2IQW3F4	BTC 13 SEMAINES 19/12/2023	581 000	568 793	570 057	1,78%
	Total BTCT	641 000	627 532	629 312	1,96%
	Créances sur opérations de pensions livrées				
	Prise en pension de 760 titres BTA novembre 2023, 7%, BIAT au 01/11/2023-47J-9%	800 413	800 413	803 615	2,50%
	Prise en pension de 665 titres BTA novembre 2023, 7%, BIAT au 20/11/2023-62J-9%	701 005	701 005	703 108	2,19%
	Prise en pension de 494 titres BTA avril 2024, 6%, BIAT au 29/12/2023-94J-9%	500 067	500 067	500 692	1,56%
	Prise en pension de 925 titres BTA juin 2025, 6.5%, BIAT au 06/10/2023-7J-9%	900 405	900 405	900 855	2,81%

Total créances sur opérations de pensions livrées	<u>2 901 890</u>	<u>2 901 890</u>	<u>2 908 270</u>	<u>9,06%</u>
Total placements monétaires		<u>10 495 581</u>	<u>10 522 125</u>	<u>32,79%</u>

3.4 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2023 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Amen Bank Pasteur	3 911 988	2 611 922	1 616 351
Amen Bank Med V	1 519 448	433 498	1 164 869
ATB	34	34	34
BIAT	992	-	-
Liquidation émissions/rachats	<4 545>	<35 846>	76 176
Intérêts courus sur dépôt à vue	22 365	31 216	8 978
Retenue à la source sur intérêts courus sur dépôt à vue	<4 473>	<6 243>	<1 796>
	<u>5 445 809</u>	<u>3 034 581</u>	<u>2 864 612</u>

3.5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2023 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Frais de distribution à payer	55 948	48 196	36 914
Frais de gestion à payer	18 650	16 066	12 304
	<u>74 598</u>	<u>64 262</u>	<u>49 218</u>

3.6 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2023 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevances CMF à payer	2 769	1 814	1 694
TCL à payer	409	228	267
Contribution sociale de solidarité à payer	325	150	200
	<u>3 503</u>	<u>2 192</u>	<u>2 161</u>

3.7 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2023 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2023

Montant	19 100 853
Nombre de titres	183 692
Nombre d'actionnaires	163

Souscriptions réalisées

Montant	54 376 474
Nombre de titres	522 936
Nombre d'actionnaires entrants	16

Rachats effectués

Montant	<42 731 414>
Nombre de titres	410 946
Nombre d'actionnaires sortants	18

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	<35 397>
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	103 567
Régularisations des sommes non distribuables	21 744

Capital au 30 septembre 2023

Montant	30 835 827
Nombre de titres	295 682
Nombre d'actionnaires	161

3.8 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 septembre 2023 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Résultat d'exploitation	885 651	659 697	880 760
Régularisation du résultat d'exploitation	289 431	<78 116>	<71 519>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	278	94	95

1 175 360581 675809 336**4 – NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT****4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2023 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2023 au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2022 au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>31/12/2022</u>
Intérêts sur obligations	247 031	397 041	225 962	366 012	437 270
Intérêts sur BTA	<58 434>	182 143	<52 949>	205 798	318 448
	188 597	579 184	173 013	571 810	755 718

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2023 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2023 au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2022 au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>31/12/2022</u>
Revenus de prise en pension	116 658	257 170	52 389	126 092	167 209
Intérêts sur certificats de dépôt	131 389	221 407	64 496	104 457	149 220
Intérêts sur dépôt à vue	17 879	38 421	24 983	48 309	55 393
Intérêts sur BTCT	1 929	2 658	619	1 412	1 600
	267 855	519 656	142 487	280 270	373 422

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2023 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2022</u> <u>au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022</u> <u>au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022</u> <u>au</u> <u>31/12/2022</u>
Rémunérations du distributeur	55 948	134 832	48 197	126 572	163 485

Rémunérations du gestionnaire	18 649	44 944	16 065	42 190	54 495
	74 597	179 776	64 262	168 762	217 980

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2023 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2023 au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2022 au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>31/12/2022</u>
Redevances CMF	7 460	17 977	6 426	16 875	21 797
Autres retenues	4 796	12 085	1 538	4 301	5 398
TCL	1 088	2 826	931	2 295	3 005
Contribution sociale de solidarité	125	525	50	150	200
	13 469	33 413	8 945	23 621	30 400

5 – Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La distribution la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT. En contrepartie, le distributeur perçoit une rémunération de 0,75% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.